



ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE PHALEMPIN

Mairie de Phalempin

59133 PHALEMPIN

Association déclarée à la Préfecture du Nord sous le numéro 0595038306

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 OCTOBRE 2016

A 14 HEURES 30 (salle de la MJC)

PRESENTS : BALLEKENS André, BART Maxime, BOISSEAU Jean-Yves, CRAMETTE Daniel, DELVART Jean-Jacques, DUHEM Bruno, DUMONCHAUX Anne, FLAMENT Bernard, GAY Denis, GERNEZ Jean-Michel, GUICHAUX Muriel, LEBON Frédéric, LECLERCQ Alain, LEMIERE Christian, LOHIER Jean-Luc, MACHEN Jean-Paul, MOLINERI Jean-François, MOREAU Franck, PICARD Daniel, SITTLER Pierre, TAVERNIER Régis, WARNIER Laurent, WIBAUX Didier, ZENI Yves-Marie

PROCURATIONS : de Nicole MAGGE à Bruno DUHEM

REPRESENTANT DE LA COMMUNE : En l'absence de Monsieur le député-maire, André BALLEKENS, adhérent présent et premier adjoint au maire, représente le conseil municipal si nécessaire.

1) BILAN MORAL POUR L'ANNEE ECOULEE :

Daniel PICARD, président en exercice, présente le bilan moral pour l'année 2016 :

Didier WIBAUX regrette l'ambiance qui s'est dégradée au fil des temps.
Cela fait suite à des remarques de Maryse PIERS.
On ne construit rien selon l'animosité. (Pour le futur bureau)

Suite à la convocation pour l'assemblée générale, le bureau a reçu diverses questions de Mme Anne DUMONCHAUX.

1. Le **samedi 7 mai 2017**, les espaces verts du potager ont été utilisés comme parking par les participants au tournoi annuel de rugby. Plusieurs adhérents, dont je suis, ont été choqués. La place des voitures est de plus en plus réduite dans les centre-villes mais chez nous, dans les jardins, elles sont les bienvenues ! D'autant que des emplacements étaient disponibles à l'extérieur mais il aurait fallu faire dix pas de plus, difficile pour des sportifs !!!!
2. En juin, semaine 25, un adhérent a tué un lièvre d'une façon que l'on peut assimiler à de la torture ; les cris ont été entendus par des enfants, inquiets et terrorisés. Je souhaiterais que cet événement ne soit ni oublié ni passé sous silence et qu'il fasse l'objet, au minimum, d'une observation écrite de la part du Bureau, au nom de l'image de l'association.
3. Les plantes, les animaux et les gens ont besoin de calme ; les engins motorisés fleurissent et nuisent à l'environnement sonore des jardiniers. Va-t-on vers plus de bruit, toujours plus de bruit ?
4. Quid de l'utilisation des produits phytosanitaires, question abordée dans la précédente AG ? La charte d'engagement des jardins collectifs de **décembre 2011** ambitionne « O phyto » page 8 dans un délai de deux ou trois ans (page 11) pour atteindre cet objectif. Faut-il désespérer ?
5. La date d'attribution des parcelles n'est pas compatible avec la période des cultures ; mars et octobre semblent plus adaptés.
6. Je souhaiterais que le vote des élus se fasse à main levée.

Ces différentes questions ont amené un échange animé au sein de l'assemblée.

Vote du bilan moral :

Pour : 1 Contre : 4 Abstention : 19

2) BILAN FINANCIER POUR L'ANNEE ECOULEE :

Le bilan financier est présenté par Didier WIBAUX (trésorier).

Vote du bilan financier :

Pour : 22 Contre : 1 Abstention : 1

Le bilan financier a été accepté.

3) DIVERS :

André BALLEKENS intervient en tant qu'élu et responsable de la commission « Environnement et cadre de vie ».

Un courrier a été envoyé au Président de l'association faisant part de la suppression des produits phytosanitaires au sein de la commune, seul les produits certifiés « Agriculture Biologique » sont tolérés. De ce fait, il est demandé aux adhérents de n'utiliser que les produits « tolérés ».

Un premier contrôle sera fait sur les parcelles par un organisme indépendant pour prendre un repère.

Un second contrôle sera effectué l'année suivante.

Si non respect, l'association se verrait retirer l'agrément de l'accès aux terrains communaux.

Au nom du principe de précaution pour la santé des élèves, Régis TAVERNIER suggère le déplacement des parcelles pédagogiques actuellement exposées à la pollution liée à l'activité agricole dans les champs situés tout près des parcelles. Régis TAVERNIER demande à M. Ballekens s'il a donné son accord à des plantations utilisant le grillage de la clôture comme tuteur. M. le Premier Adjoint répond que non et qu'on ne va pas interdire mais plutôt encourager ce qui embellit les abords des jardins.

4) PARCELLES PEDAGOGIQUES :

Plusieurs interventions portent sur la faible utilisation dans le temps (mai-juin) de ces parcelles par rapport à la surface utilisée, sur leur coût pour l'association par rapport à la subvention communale. Didier WIBAUX fait remarquer que ces parcelles pédagogiques ont fait partie dès la création des jardins familiaux de la contrepartie de la mise à disposition gratuite des terrains communaux par la Ville. Leur existence est prévue dans les statuts. Quant au contenu pédagogique des séances de jardinage sur les parcelles il relève de la compétence des enseignants.

5) ELECTION DU NOUVEAU BUREAU :

A l'unanimité ont été élus :

PRESIDENT: Bernard FLAMENT

VICE-PRESIDENT: Alain LECLERCQ

SECRETAIRE : Maxime BART

SECRETAIRE-ADJOINT : Franck MOREAU

TRESORIER : Jean-Yves BOISSEAU

TRESORIER-ADJOINT Régis TAVERNIER

L'assemblée générale est close à 16 heures 00 ; elle est suivie du pot de l'amitié.

Le bureau

PRESIDENT: Daniel PICARD

VICE-PRESIDENT: Christian LEMIERE

SECRETAIRE : Jean-Paul MACHEN

SECRETAIRE-ADJOINT : Jean-Jacques DELVART

TRESORIER : Didier WIBAUX

TRESORIER-ADJOINT Jean-Yves BOISSEAU

DELEGUE AUX PARCELLES PEDAGOGIQUES : Jean-Paul MACHEN